



RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1962 B 50013
Numéro SIREN : 775 717 960
Nom ou dénomination : SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2017 sous le numéro de dépôt 342

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
EPINAL

RECEPISSE DE DEPOT

1 Place Foch
88000 EPINAL

Tél : 03 29 34 33 76

ACD

7 RUE ROLAND THIERY
ZAC DE LA ROCHE
88000 EPINAL

V/REF : 11A04514/PS/SMI

N/REF : 62 B 50013 / 2017-A-342

Le Greffier du Tribunal de Commerce EPINAL certifie qu'il a reçu le 27/01/2017, les actes suivants :

Extrait de procès-verbal d'assemblée générale mixte en date du 14/12/2016
- Démission(s) d'administrateur(s)

Concernant la société

SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE
Société anonyme
19 avenue de la Fontenelle
88100 Saint-Dié-des-Vosges

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-A-342 le 27/01/2017

R.C.S. EPINAL 775 717 960 (62 B 50013)

Fait à EPINAL le 27/01/2017,

LE GREFFIER



FIANNE

VALELIA

LEALE

**“SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE”
SOFILOR**

**Société Anonyme
Au capital de 360.000 Euros
Siège social : 19 Avenue de la FONTENELLE
88100 - SAINT DIE DES VOSGES**

RCS EPINAL 775 717 960

-oOo-

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 14 DECEMBRE 2016**

EXTRAIT

[...]

CINQUIEME RESOLUTION – MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale prenant acte que le mandat de Monsieur Xavier LABURTHE, administrateur, est arrivé à expiration, décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022.

L'Assemblée Générale prenant acte de la démission de Monsieur Pascal REMY de ses fonctions d'administrateur et que suite à cette démission le nombre d'administrateurs devient inférieur au minimum légal de trois, décide de ne pas procéder à la nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Pascal REMY et ce compte tenu de la transformation de la société en SAS et faisant l'objet de la présente assemblée.

Cette résolution est adoptée à **l'unanimité**

Monsieur Xavier LABURTHE remercie l'Assemblée Générale de la confiance qu'elle veut bien lui témoigner, déclare n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction les empêchant d'exercer son mandat d'administrateur et accepte le renouvellement de ses fonctions.

[...]

TREIZIEME RESOLUTION - POUVOIRS

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à

l'unanimité

COPIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

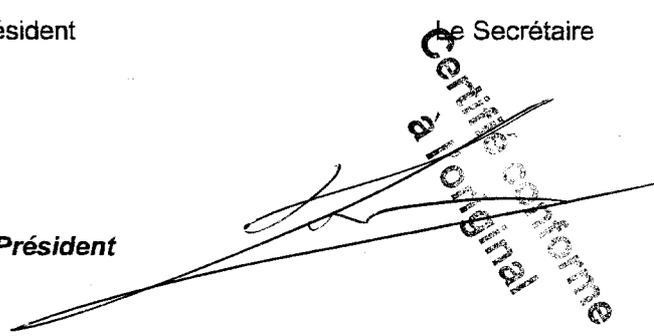
Les Scrutateurs

Le Président

Le Secrétaire

Monsieur Xavier LABURTHER

- **Bon pour acceptation des fonctions de Président**



A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text "Centre de Formation" at the top and "Original" at the bottom, with a diagonal line through the center.